

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2016/0279(COD) codécision)
Règlement

Procédure terminée

Échange transfrontalier, entre l'Union et des pays tiers, d'exemplaires en format accessible de certaines œuvres et d'autres objets protégés par le droit d'auteur et les droits voisins en faveur des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés

Sujet

3.50.15 Propriété intellectuelle, droits d'auteur

4.10.06 Personnes handicapées

4.45.10 Propriété littéraire et artistique

Priorités législatives

[Déclaration commune 2017](#)